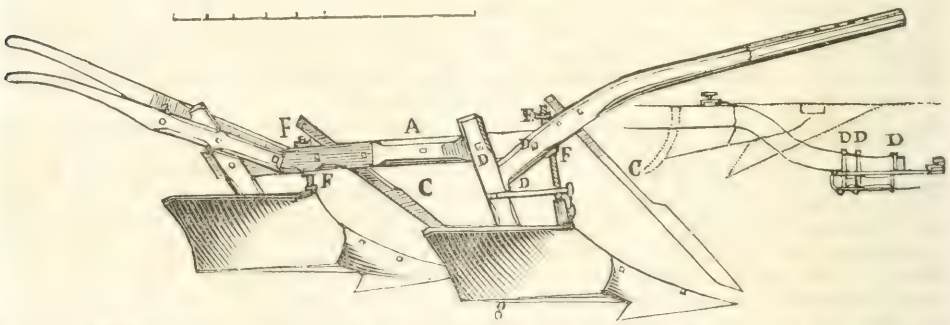
belge ou brabançonne ordinaire par un second coutre L et un second soc I.—A, mancheron ; — BB, queue de la charrue emmortaisée dans le sep et dans la haye; — C, haye ou flèche; — D, montant emmortaisé par le haut dans la haye et par le bas dans le sep; — E, sep à semelle de fer; — F, grand coutre; — G, grand versoir; — H, soc en fer, forgé comme le versoir, dans lequel entre le sep, où il est retenu par une cheville implantée de bas en haut devant une traverse qui réunit ces deux parties au-dessous dudit sep; — I, second soc ayant en petit la même courbure que le grand et dont la partie postérieure est courbée en forme de versoir et est portée par une branche de fer qui traverse la haye; — L, petit coutre; — M, pied en fer, courbé à sa partie inférieure pour glisser sur la terre, et élargi dans le sens du travers de la haye d'environ 9 centimètres, pour porter sur plus de terrain et ne pas enfoncer; — N, crémaillère; — O, anneau de fer sur lequel tirent les chevaux et qui sert à régler la profondeur; — P, boulon fait, à sa partie supérieure, en forme de marteau pour pouvoir s'en servir au besoin : en le changeant de trou (voy. *fig.* 255), on fait prendre à la charrue des raies plus ou moins larges ; — Q, lien de fer qui ne peut se voir que dans la *fig.* 255 : il est rivé solidement par deux pattes sur le versoir et traverse la queue B pour la fixer; la partie qui traverse ladite queue étant à vis et garnie de deux écrous, sert à régler l'écartement du versoir; — R, boulon de fer qui contribue à unir plus solidement le sep à la haye ;—des brides de fer sont destinées à retenir la queue B et le montant D sur la haye.—La tige du soc I est garnie de crans qui entrent dans la plaque supérieure de la haye, et qui, étant serrés par le coin qui se voit derrière, font que cette pièce ne peut ni monter ni descendre quand elle est fixée à la hauteur convenable; même remarque pour la pièce M.

Cette charrue, établie d'après les principes qui ont dirigé la construction de l'araire Dombasle, de la charrue de Small et de la charrue américaine, présente, comme on le voit, l'avantage de pouvoir, au gré du laboureur, servir soit comme une forte araire simple à pied, soit comme araire à pied à 2 socs. — Dans ce dernier cas elle doit être particulièrement propre aux labours ou aux défoncemens profonds.

M. Dewal de Barouville a reçu en 1823, pour cette machine, la grande médaille d'or de la Société centrale d'agriculture de Paris.

La *charrue Guillaume à double soc* ou *à deux raies*, ou *bisoc* (*fig.* 256), dont chacun des

Fig. 256.



corps ne diffère pas essentiellement, dans les parties constituantes, de la charrue Guillaume dont nous avons donné la description et la figure (*page* 188), est unie et consolidée en une seule pièce par les boulons à écrou D, D, D; la haye de l'arrière-corps A est coudée obliquement à droite, antérieurement au coutre C, et jusqu'aux abords de l'étançon de l'avant-corps ; — les coutres CC, au lieu d'être placés au milieu de l'age, sont retenus sur le côté dans des coutelières ; on peut modifier à volonté la direction de leur pointe au moyen de deux vis de pression.

A l'instant où le charretier se disposera, dit M. Guillaume, à labourer avec cette charrue, comme elle est montée sur un train de devant semblable à celui de la charrue ordinaire (voy. *fig.* 242), il réglera l'entrure des socs par la sellette comme il a été dit... ; en se plaçant entre les deux mancherons, il observera la charrue de devant pour la maintenir dans la même largeur de raie que celle de derrière. Toutes deux étant accouplées pour retourner une bande de 10 po. (0^m 271) de large, s'il arrivait que celle de devant en prît une moindre, il est clair que le sillon unique, résultat du double trait, donnerait par son irrégularité un mauvais labour. Si donc le charretier s'aperçoit qu'une des deux charrues prend une raie plus ou moins large, plus ou moins profonde que l'autre, il devra parer à cet inconvénient par le moyen de deux écrous des boulons d'assemblage E, F; en desserrant le premier et en serrant le second, il relèvera la pointe du soc; en faisant le contraire, il lui donnera plus d'entrure.

Le bisoc Guillaume, après plusieurs années d'expériences et divers essais comparatifs, a mérité à son auteur la médaille d'or de la Société centrale d'agriculture.

Le bisoc de lord Sommerville, fort célèbre en Angleterre, et dont nous reproduisons la figure d'après M. Loudon (*fig.* 257), se fait remarquer par ses versoirs brisés, dont la partie postérieure, mobile au point de section, peut prendre plus ou moins d'écartement à l'aide d'une vis à écrou qui l'unit au corps de la charrue. — Cette disposition, vantée par sa seigneurie, est en effet avantageuse